



Dr Guillaume HELLER

## La pratique sécurisée de l'implantologie : prise en charge des situations cliniques simples

En tant que chirurgien-dentiste, nous avons l'obligation légale d'information complète du patient face à sa problématique. L'évocation des possibilités de traitements qui s'offrent au patient doivent lui être expliquer de façon exhaustive. En envisageant une situation simple et fréquente de remplacement de la première molaire (maxillaire ou mandibulaire) manquante, les options peuvent être les suivantes : l'abstention, la réalisation d'une prothèse amovible, la réalisation d'une prothèse fixe (un bridge), le déplacement orthodontique et bien évidemment la solution implantaire.

### *De nos jours, dans le cas d'édentement simple, le traitement implantaire est très fiable dans le temps*

Pour chaque option, nous devrons décrire au patient les avantages, les inconvénients et les pronostics à court, moyen et long terme. De nos jours, dans le cas d'édentement simple, le traitement implantaire est très fiable dans le temps et connaît des taux de satisfaction presque incomparables.

Pour poser un implant de façon sécurisée, il est important de gérer l'ensemble de la prise en charge avant, pendant et après l'intervention. Cela nécessite d'une part des compétences techniques : chirurgicale pures (incisions, sutures, placement tridimensionnel de l'implant) et aussi liées à l'hygiène et l'asepsie, car les risques peuvent venir du patient, mais également de l'équipe soignante. Pour la sélection du patient, il faudra prendre en compte son état de santé général, son âge, son hygiène bucco-dentaire et son statut parodontal. L'équipe soignante aura de son côté à respecter différentes procédures, de stérilisation du matériel utilisé (trousses et instrumentations), dans la préparation de la salle d'intervention, dans la préparation des intervenants (en particulier lors du lavage des mains) et dans l'ergonomie per opératoire (notamment lors de la manipulation de l'implant et des éventuels matériaux de greffe) jusqu'à la fermeture du bloc opératoire.

Cela nécessite aussi des compétences non techniques. Elles sont liées à la prise en compte des facteurs humains avec notamment la mise en place d'outils comme des checklists, l'utilisation d'une communication sécurisée et la définition de moments de non-interruption.

*Il est indispensable pour le praticien d'expliquer à son patient les options thérapeutiques lors de sa prise de décision*

Le terme d'alliance thérapeutique prend alors tout son sens dans chaque démarche de soin et encore plus lors des chirurgies implantaires car le côté chirurgical peut parfois inquiéter certains patients. Il faut tenir compte aussi des contraintes administratives, assurantielles et financières, car ce type de soins n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale. Le patient en assume donc la charge financière.

Les bonnes pratiques d'obtention du consentement du patient aux soins passent bien évidemment par des explications orales précises, un devis complet, mais également par la mise à disposition d'un consentement écrit individualisé à la situation clinique.

Pour réussir la pose de son premier implant, le praticien débutant doit veiller à bien sélectionner son patient : un patient en bonne santé, ayant une bonne hygiène bucco-dentaire, sans parodontite ou avec une parodontite stabilisée et présentant un édentement unitaire localisé dans une zone non esthétique et sans challenge anatomique (zone prémolaires maxillaire et molaires mandibulaires). Le chirurgien-dentiste devra également préparer un plan de traitement précis mettant en concordance un projet prothétique et un acte chirurgical adapté. Enfin, il devra s'entourer d'une équipe sereine qui a l'habitude de travailler ensemble ou tout du moins d'apprendre et de progresser ensemble.

# Formation E-learning

Action DPC N° 99F92325016

## La pratique sécurisée de l'implantologie

### Certification DPC



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC

N° d'agrément : 99F9



processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Actions de formation

### Présentation

Il n'est pas une situation clinique d'édentement qui ne puisse être envisagée sans penser à l'éventualité implantaire. Au-delà de quelques contre-indications absolues, tous les patients peuvent prétendre à bénéficier de l'implantologie comme moyen de soutenir des restaurations prothétiques fixes ou stabilisées.

Ce sont donc les questions de savoir comment réaliser l'acte implantaire en toute sécurité pour le patient, le praticien et son équipe qui se posent. Quelles sont les conditions de sa pratique sur le plan médico-légal, mais également en termes d'installation, de gestion des risques liés à l'hygiène et l'asepsie ? Comment doit s'organiser l'équipe dentaire pour pratiquer l'implantologie ?

La pratique de l'implantologie s'inscrit dans un continuum chirurgical et prothétique. La bonne connaissance d'une situation clinique doit permettre de mettre en œuvre un geste chirurgical que le praticien doit maîtriser et comprendre, un geste qui permettra de mettre en place une prothèse issue d'une planification la plus précise possible. Comme tout acte chirurgical, des connaissances minimales et indispensables de biologie, d'anatomie, de physiologie, de biophysique des matériaux sont elles aussi indispensables.

### Déroulé pédagogique

#### 1 - Le praticien

- Cadre médico-légal
- Facteurs humains et organisationnels : compétences non techniques - travail en équipe
- Hygiène asepsie

#### 2 - Le patient

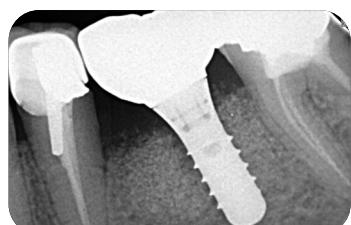
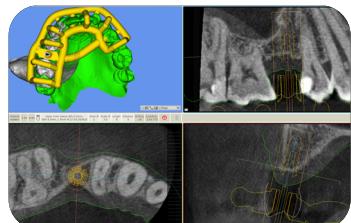
- Anamnèses et examens cliniques pour mettre en évidence les facteurs de risques
- Les examens complémentaires, les outils digitaux

#### 3 - Les biomatériaux

- L'implant : l'ostéointégration, critère de choix d'un système
- Les autres biomatériaux

#### 4 - La démarche de traitement

- Synthèse des besoins exprimés par le patient
- Synthèse des besoins relevés par le praticien
- Convergence et explications des options thérapeutiques et prise de décision
- Gestion pré, per, post opératoire
- Préparation vers la reconstruction prothétique



**1 mois pour bien vous former, à votre rythme !**

**100% prise en charge DPC**

sous réserve de la disponibilité de votre crédit DPC

~~1010 €~~

**Inscription & dates de sessions**

**[www.idwebformation.fr](http://www.idwebformation.fr)**

**Plus d'infos ? 01 56 26 50 19**

